Projet éolien citoyen de Berrien

Structuration juridique : Rencontre des partenaires potentiels



Date de l'atelier : 26 juin 2019

Lieu: Mairie de Berrien

Intervenants: Pierre JOURDAIN

Léa JARRY

Présents: Paul QUEMENER

Marie-Pierre COANT-JAOUEN

Hubert LE LANN

Bernadette LALLOUËT José LE GUELAFF

Projet éolien citoyen de Berrien

Structuration juridique : rencontre des partenaires potentiels

Characteristics in in it is in	
Structuration juridique	
Restitution technique	.7
Développement et dimension technique du projet1	
Prochaines étapes1	
Annexe : Compte-rendu des rencontres	
Enercoop Bretagne1	4
EnRciT1	
SDEF1	
SEM Breizh1	

Contexte

Depuis le début de l'année 2018, la commune de Berrien a décidé de s'impliquer dans la réalisation d'un projet éolien citoyen sur son territoire. Les tâches suivantes ont été réalisées :

 La maîtrise foncière: Des promesses de bail ont été signées au nom de la mairie avec les principaux propriétaires et exploitants de la zone, ce qui permet d'assurer la maîtrise et l'exclusivité du projet citoyen sur la zone potentielle identifiée. La maîtrise foncière est à compléter pour assurer une certaine souplesse dans les scénarios d'implantation face aux contraintes du site.

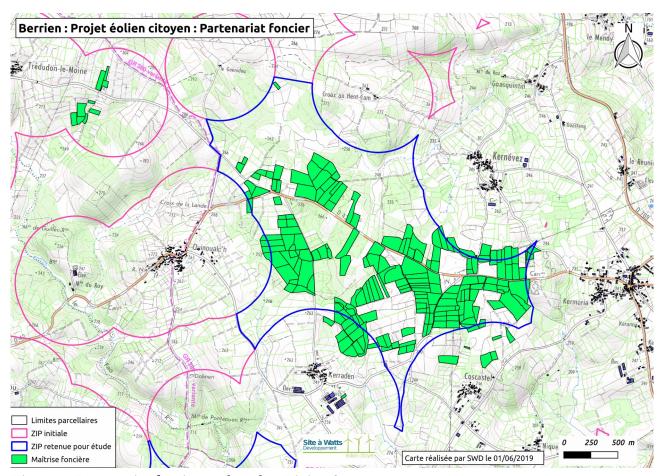
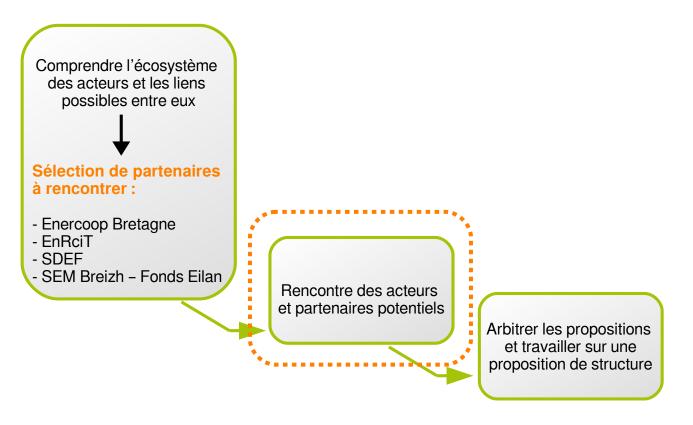


Figure 1: Partenariat foncier en date du 25 juin 2019

• Le prédiagnostic technique : Cette étude de faisabilité technique est en cours de finalisation. Elle doit notamment être complétée par un retour de l'armée sur la demande effectuée pour la zone de projet.

• La structuration juridique: Des partenaires potentiels pour le développement avaient été identifiés lors de l'atelier du 15 mars 2019. Ils ont été rencontrés sur deux jours les 24 et 25 juin, au cours d'entretien individuels réalisés en mairie de Berrien.

Structuration juridique



Les 24 et 25 juin, un comité composé des élus de Berrien impliqués dans le projet éolien citoyen et de la structure accompagnatrice Site à Watts Développement a rencontré les structures retenues dans l'atelier du 15 mars 2019 :

- Enercoop Bretagne : fournisseur d'électricité coopératif
- EnRciT: fonds d'investissement national dans les projets citoyens d'énergie renouvelable en phase de développement
- SDEF et sa SEM Energies en Finistère : syndicat départemental d'énergie
- SEM Breizh Fonds Eilan : SEM régionale et son fonds dédié à l'investissement dans les énergies renouvelables

Les compte-rendus des rencontres sont proposés en annexe de ce document.

Enercoop Bretagne	EnRciT	SDEF SEM Energies en Finistère	SEM Breizh Fonds Eilan
Coopérative locale de foumiture d'électricité	Fonds national d'investissement dans les projets d'énergies renouvelables citoyennes en phase de développement	Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère	SEM régionale d'aménagement et son fond spécialisé dans l'investissement dans les énergies renouvelables
Assurer l'approvisionnement de ses clients en énergie renouvelable locale, si possible issue de projets citoyens et coopératif. Plus généralement, participer à la transition énergétique et citoyenne grâce au capital investi par les sociétaires dans la structure	Proposer un outil d'investissement et de mutualisation du risque dans la phase de développement pour les projets d'énergies renouvelables citoyens à l'échelle nationale pour limiter la prise de risque locale	Proposer un outil d'investissement et de portage de projet aux collectivités et apporter de l'investissement à leur projets d'énergies renouvelables	Proposer un outil d'investissement et un appui juridique et financier aux projets d'énergies renouvelables bretons, au service du territoire et des collectivités
Capital de 1,2 M€, issu de la prise de participation des sociétaires Peut investir un montant de 50 k€, voire plus	Capital de 10 M€, investissement de la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Ircantec et le Crédit Coopératif Peut investir jusqu'à 200 k€	Capital de 4 M€ détenu majoritairement par le SDEF mais aussi la Caisse des dépôts, la Caisse régionale du Crédit agricole, le Crédit mutuel Arkéa et la Caisse d'épargne Bretagne- Pays de Loire Peut investir jusqu'à 200 k€	Capital de 3 M€ détenu par la SEM Breizh, la Caisse des dépôts, EDF, le groupe Crédit Mutuel Arkéa, et le Crédit Coopératif. Peut investir jusqu'à 200 k€
Maillage territorial des sociétaires dont 800-900 personnes dans le Finistère, engagées dans les énergies renouvelables Très bonne connaissance du mode de valorisation de l'électricité et du marché. Soutien dans Jes relations aux turbiniers, aux services de l'État ou sur la question des contrats d'achat.	Apports méthodologiques et mobilisation des réseaux d'énergies citoyennes (formation,) Bonne maîtrise financière et juridique, ponctuellement apports techniques Participation régulière en direct compliquée	Raccordement (PTF, étude détaillée), service juridique (marchés publics, travaux), participation aux choix techniques Participation régulière possible	Apport méthodologique, juridique et financier, notamment sur les statuts et la gouvernance Participation selon besoin aux réunions
Implication dans 3 sociétés de projet éolien en constitution ou début de projet	Investissement dans 5 projets éoliens en début de développement avec SEM et collectivités	Travail sur du photovoltaïque avec l'association EKER Portage de projets éoliens en émergence	Investissement dans le projet de Béganne après son autorisation et dans quelques projets en émergence
Pas d'exigence particulière	Intermédiation des citoyens qui participent via Enercoop, SAS citoyenne,	Pas d'exigence particulière	Pas d'exigence particulière, attention à bien cadrer les projets et la gouvernance
Souhaite rester sur le long terme, intérêt pour l'achat de l'électricité	Limitée, prévoit de sontir après l'obtention de l'autorisation avec une valorisation du risque pris en phase d'études.	Souhaite rester sur le long terme, nouvel apport en capital possible pour la construction	Souhaite rester sur le long terme, nouvel apport en capital possible pour la construction
Projet et investissement à valider en conseil d'administration.	Éléments de faisabilité et de présentation du projet à fournir pour traitement par Energie Partagée Présenté ensuite en comité d'investissement	Éléments de faisabilité et de présentation du projet à foumir pour traitement par le comité technique. Présenté ensuite en conseil d'administration Délai potentiellement long (seulement quelques comités par an)	Éléments de faisabilité et de présentation du projet à fournir pour traitement par Martin Hanrot. Présenté ensuite en conseil d'administration Peut être assez rapide

A l'issue de ces rencontres, plusieurs points sont évoqués :

- Les différents partenaires potentiels rencontrés ont tous montré un véritable intérêt pour le projet éolien et la démarche portée par la mairie. Tous sont prêts à intégrer le projet en phase de développement avec des apports financiers pouvant être conséquents (entre 50 k€ et 200 k€). La demande est d'avoir une vraie place dans le projet plutôt que des petits apports.
- Chaque acteur a pu défendre des apports autres que financiers dans le projet, liés à ses autres activités et sa culture (réseaux électriques, production d'énergie renouvelable, marché de l'énergie, projets citoyens,..)
- Certains acteurs se projettent à long terme dans la structure (Enercoop) voire envisagent de nouveaux apports en phase de construction (Fonds Eilan, SEM du SDEF Énergies en Finistère). Le fonds d'investissement EnRciT a vocation à se retirer du projet après l'autorisation, ce qui implique de trouver un repreneur pour ses parts
- Les structures de territoire présentent un intérêt particulier pour le projet, notamment le SDEF et sa SEM, de par leur nature (organisme public et SEM outil au service des collectivités), leur maîtrise sur les sujets énergétiques et leur territoire d'intervention, le Finistère.
- Enercoop, par sa dimension coopérative et son approche citoyenne de l'énergie, ainsi que par sa capacité de mobilisation du territoire, est également un partenaire intéressant.

Plusieurs stratégies sont envisageables concernant la mobilisation et l'intégration des partenaires dans le projet.

Il est possible de faire rentrer plusieurs voire tous les partenaires rencontrés dans le projet, avec les avantages suivants :

- Mobilisation de plusieurs acteurs avec leurs compétences et leurs apports propres
- Équilibre des pouvoirs grâce à des apports financiers répartis entre un plus grand nombre de partenaires
- Mobilisation des différents échelons de territoire : local, départemental, régional, sphère citoyenne, etc.

Cette stratégie présente cependant l'inconvénient de complexifier la structuration du projet de façon conséquente car les partenaires potentiels ont des exigences différentes pour intégrer la société de projet. Au vu des apports envisagés par chaque partenaire, il est également possible de ne retenir qu'un ou deux partenaires parmi les acteurs rencontrés, ce qui simplifie la structuration juridique et les échanges lors de la phase de développement (certains acteurs peuvent difficilement être présents à Berrien pour des réunions régulières).

Restitution technique

Le lundi 24 juin, une restitution du prédiagnostic a été présentée devant élus et citoyens pour montrer les différents enjeux et contraintes identifiés sur le site de Berrien, sur la base des consultations effectuées par SWD et de la bibliographie consulté ainsi que le travail d'analyse cartographique et les sorties terrain.

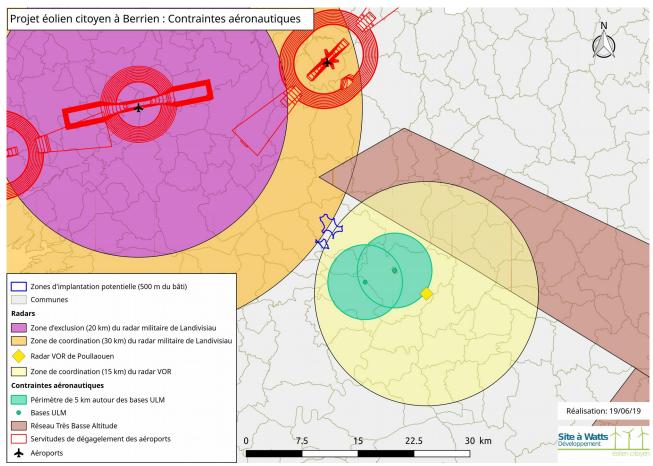


Figure 2: Exemple de cartographie présentée le 24 juin 2019

Un certain nombre de contraintes et d'enjeux peuvent être mis en évidence sur la zone : le site se trouve notamment en périphérie de servitudes liées à des radars aéronautiques civils et militaires (VOR de Poullaouen et radar militaire de Landivisiau). Par ailleurs des enjeux importants ont été identifiés sur les aspects naturalistes et paysagers.

Un exercice d'implantation a été proposé ensuite, en prenant en compte les enjeux et servitudes identifiées sur le site : il apparaît que malgré les contraintes sur la zone, plusieurs scénarios d'implantation restent envisageables à condition d'élargir la maîtrise foncière que la mairie possède déjà.

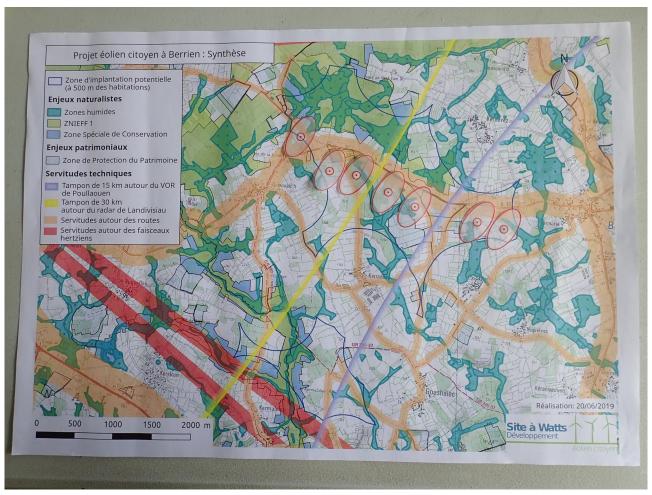


Figure 3: Exercice d'implantation sur le site de Berrien

Des consultations sont toujours en attente d'une réponse, notamment l'armée dont certaines servitudes concernent la zone. Un rapport de prédiagnostic est en cours de finalisation et sera remis à la mairie à la rentrée.

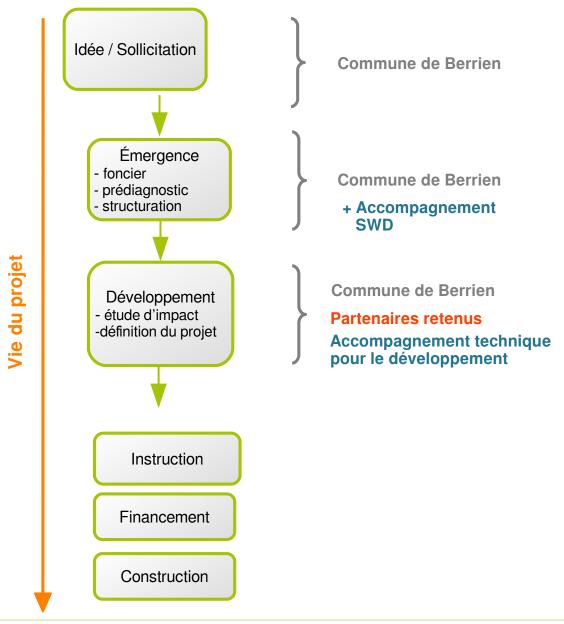
Suite à des problèmes de communication pour lancer l'invitation à la soirée du 24 juin, SWD proposera une nouvelle présentation le lundi 8 juillet, qui permettra de mobiliser un premier cercle de soutien citoyen à la démarche engagée par la mairie de Berrien.

Développement et dimension technique du projet

La commune de Berrien se positionne en faveur d'un projet avec un fort portage local. Il y a néanmoins un vrai besoin technique pour assurer la coordination et la réalisation du développement du projet.

Comme par ailleurs, la société de projet, véhicule juridique de portage du projet éolien, aura un actionnariat avec une forte proportion publique, il est proposé de lancer un marché public pour une prestation de développement du projet, à soumettre aux développeurs qui ont contacté la commune et à d'autres acteurs techniques comme SWD.

Un cahier des charges pourrait être obtenu par contact avec la communauté de communes du Val d'Ille, qui a déjà initié une telle démarche.



Prestataire technique Coordonne les études,

assure la relation aux administrations, Implique le territoire dans les choix techniques Finalise le dossier

Bureaux d'études spécialisées

réalisent les études naturalistes, paysagères, acoustiques

Finance

Technique

Implique Organise la montée en compétence

Projet éolien citoyen De Berrien

Phase développement

Anime une démarche participative pour participer aux choix techniques

Commune de Berrien et collectivités territoriales

Citoyen

Acteurs locaux

Citoyens

Commune de Berrien - 50 k€

Citoyens - 50 k€

Partenaires – 200 à 250 k€

Financier

Budget : 300-400 k€

Monts d'Arrée Communauté

Mobilise les citoyens pour participer au finacement du projet



Prochaines étapes

Étapes	En charge	Délai
Restitution du prédiagnostic réalisé par SWD et mobilisation citoyenne	→ Mairie de Berrien / SWD	8 juillet 2019
Courrier au PNRA	→ Mairie de Berrien	Juillet 2019
Maîtrise foncière		
→ Identification propriétaires restants	\rightarrow SWD	Juillet 2019
→ Rencontre et signatures nouveaux propriétaires	→ Mairie de Berrien	Camer 2010
Éléments de cahier de charge pour prestation de développement technique - Contact CC du Val d'Ille	Mairie de Demier	Été 2019
Rédaction d'un cahier des charges	→ Mairie de Berrien	
Réunion structuration	→ Mairie de Berrien/ SWD	19 septembre 2019
Création d'une structure pour porter le projet	→ Groupe porteur	Automne 2019
Echange avec les services de l'État	→ organisé par SWD	Automne 2019
RDV en préfecture		

Annexe: Compte-rendu des rencontres

Enercoop Bretagne

Interlocuteur: Jean-Baptiste Notta, chargé d'approvisionnement

Présentation d'Enercoop et Enercoop Bretagne

Depuis peu, Enercoop est agréé pour acheter l'énergie avec un complément de rémunération (= permet de contractualiser avec un acheteur d'énergie).

Enercoop propose des rachats à prix fixe sur une longue durée. Elle travaille beaucoup avec les collectivités qui préfèrent une offre fixe comme celle d'Enercoop.

Est-ce qu'Enercoop assiste les porteurs de projet ?

Enercoop n'accompagne pas la réalisation de projets mais peut orienter vers des structures de son réseau spécialisées sur les différents types de projets (hydroélectricité, éolien, ...). Ils peuvent avoir des apports sur la mise en œuvre administrative et contractuelle.

Enercoop a accompagné la réhabilitation de la turbine de l'abbaye du Relecq.

Projet Enercoop = éviter de reproduire une grosse machine comme EDF, objectif d'aller vers des structures de plus en plus petites et locales.

Quelle serait la posture d'Enercoop dans le portage du projet? Quelle demande par rapport à son activité (achat et vente d'électricité) ? Quel apport pour le projet ?

Enercoop ne demande pas à ce que le projet de Berrien s'engage à lui vendre son électricité mais compte sur le fait de faire partie du projet pour faciliter leur position quand il faudra décider de l'acheteur de l'électricité

Enercoop apporte du capital qu'elle possède en quantité suffisante, les sociétaires ont demandé à ce que le capital serve à développer des projets sur le territoire.

Enercoop apporte un maillage territorial dont 800-900 personnes dans le Finistère, profil de personnes engagées dans les énergies renouvelables, c'est un réseau

Enercoop apporte une très bonne connaissance du mode de valorisation de l'électricité et du marché.

Enercoop a une très bonne culture générale de l'énergie mais la phase de développement n'est pas son métier. Elle peut notamment apporter son soutien dans les relations aux turbiniers, aux services de l'État ou sur la question des contrats d'achat.

Actuellement, Enercoop Bretagne est présente dans 3 sociétés de projet éolien. Idéalement, la coopérative souhaite multiplier son implication par 3 d'ici 1 an ou deux mais ce n'est pas un axe de développement stratégique.

Enercoop serait présent dans la phase de développement et souhaiterait rester en phase d'exploitation mais ce n'est pas une exigence.

2019 : Prise de participation dans trois sociétés dont 1 dans laquelle il y a 1€, l'autre où il y a 100€ → peu représentatif de leur implication et leur capacité d'apport.



Sur le projet de Plouguerneau (Aberwatt), tout le monde a mis 100€, 21 particuliers et Enercoop Bretagne. Il s'agit d'un projet sur la commune de Plouguerneau, avec des machines de taille inférieure à 50m. Enercoop a vocation à rester minoritaire avec le plus de parts possibles mais non-initiateur du projet donc ne revendique rien de particulier.

→ vocation à apporter plus de capital quand les particuliers sont limités

Saint-Ganton: acteurs locaux (SEM de syndicat, habitants,...)

Vitré : Collectivité + développeur privé + Enercoop

Mode d'implication dans les projets : 8 salariés à Enercoop Bretagne dont 2 ou 3 sur la partie Énergie. Équipe technique limitée, il sera donc impossible de participer à toutes les réunions, mais ils peuvent être impliqués régulièrement par téléphone et par mail. Ce n'est pas nécessairement le salarié qui participe à toutes les réunions, il peut s'agir d'un administrateur ou d'un sociétaire.

Le groupe porteur de Berrien préfèrerait un interlocuteur privilégié.

Selon Enercoop, le SDEF serait un soutien intéressant car il peut apporter plus qu'une solution de financement, c'est aussi sa vocation d'apporter l'énergie sur le territoire.

Doctrine sur les aspects financiers :

Enercoop Bretagne envisage un apport de 50k€ pour conserver la possibilité d'aller dans plusieurs projets, mais ce montant pourrait être revu à la hausse selon les besoins et caractéristiques du projet (jusqu'à 100 k€).

Assez peu d'exigence sur la rémunération, proches d'Énergie Partagée Investissement d'où ils tirent leur culture d'ingénierie financière. Préférence pour apport en CCA mais acceptent aussi la prise de participation au capital d'une société de projet.

EnRciT

Interlocuteur: Erwan Boumard, directeur d'Energie Partagée, qui porte un outil d'investissement dans les projets autorisés et gère le fonds EnRciT

Projets citoyens = sous-ensemble des projets participatifs, où les citoyens et collectivités intègrent aussi la gouvernance.

Développement exponentiel des projets citoyens en 3 ans.

Une réflexion à l'échelle nationale a identifié l'importance d'aller vers les projets en phase de développement et le besoin d'un outil de mutualisation en la matière \rightarrow rester autonome, maîtriser le risque sans passer obligatoirement par un développeur.

Les réseaux régionaux facilitent le développement et l'émergence des projets citoyens. Il manque la brique de financement du développement.

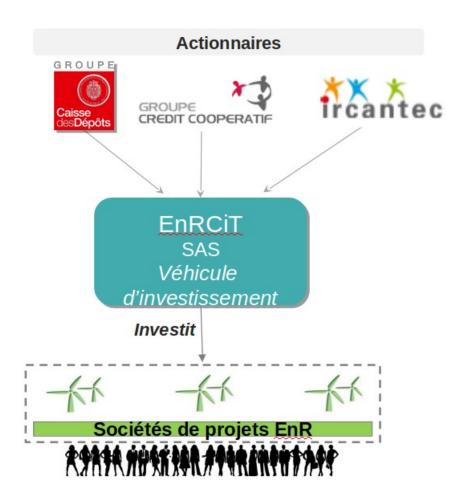
EnRciT est présent de façon provisoire dans les projets, ce n'est pas un acteur sur le long terme.

Il est important de se projeter sur les partenaires long terme, qui viennent ensuite pour racheter les parts et augmenter le capital pour la phase d'exploitation.

Présentation du dispositif : société commerciale, SAS



3 actionnaires : Caisse des Dépots et Consignations, Ircantec, Crédit Coopératif



Énergie Partagée a été retenu pour gérer l'outil mais ce n'est pas EP qui décide d'investir (charte différente de celle d'EP). EP instruit le projet et négocie avec le porteur puis soumet à un comité d'investissement.

- → Évaluation des atouts du projet et des risques
- → Conseils durant toute la période de développement (notamment partie juridique et financière, aide à la mobilisation financière).

Énergie Partagée a construit 5-6 formations qui peuvent être déployées sur les territoires via les réseaux régionaux (Taranis en Bretagne).

Lien et facilitation avec le réseau des énergies citoyennes + retours sur l'organisation du groupe

Thèse d'investissement

- · Participation minoritaire en fonds propres
- Participation moyenne de 40 k€ sur le PV, 150 k€ sur éolien
- Collectivités et citoyens ont 40 % minimum du projet (EnerCIT compris)



Sortie au profit du territoire (Énergie Partagée compris)

Il y a un comité d'investissement tous les mois ou presque Éléments techniques + maîtrise foncière → validation en comité en juillet ou septembre

Conditions de sortie d'EnRciT

- soit définir le Taux de Rendement Interne à laisser à l'investisseur futur
- soit définir un multiple de l'investissement

Intermédiation des citoyens

EnRciT propose d'intermédier les citoyens, c'est à dire de les faire investir via une structure dédiée plutôt que par de la prise de participation en direct. La Caisse des Dépôts et Consignations veut vérifier les partenaires dans le projet ce qui revient à effectuer un contrôle sur tous les citoyens qui investissent dans la société de projet.

Possibilités:

- Association qui se transforme en SCIC
- Enercoop
- Société pour l'investissement des citoyens (mais frais de gestion pour une somme à investir plutôt faible)

Énergie Partagée Investissement peut entrer à hauteur de 20 k€ EnRciT peut investir entre 20 k€ à 200 k€

Pilotage technique:

soit toutes les parties prenantes sont impliquées dans le projet, il y a un comité de pilotage soit il y a un comité de pilotage global à côté et dans la société qui échange avec le comité de pilotage.

EnRciT n'est pas présent dans l'animation locale du développement Intervention en mensuel ou trimestriel

Compétences juridiques à Lyon, Nicolas Bagé en technique sur le raccordement, Florence Martin sur le juridique et financier.

SDEF

Interlocuteur: François Jeffredo, responsable Energie

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère est un établissement public chargé de l'organisation et de la gestion du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire du Finistère.

Il compte également des compétences optionnelles

- Eclairage public
- Gaz
- Communication électronique (MOE pour Mégalis Bretagne)
- Réseaux de chaleur (peut être MOA et financer)

Une partie de ses actions sont orientées vers la transition énergétique (8 personnes)



- Actions de maîtrise de la demande en énergie
- Développement des énergies renouvelables
- Assistance et mise en place PCAET
- Groupement d'achat d'énergie
- Mutualisation des CEE
- Développement réseaux gaz
- Mobilité durable (Electrique, GNV, H2)
- Expositions

Le SDEF a un rôle d'assistance et de conseil aux collectivités

Étude de faisabilité gratuite pour les communes pour les projets photovoltaïques en toiture → soit la mairie finance et porte le projet, soit le SDEF s'en charge et verse un loyer aux communes

+ projets de centrales photovoltaïques au sol (3 projets dont 1 lauréat de l'appel d'offre CRE)

SEM Énergies en Finistère : Société d'économie mixte (majoritairement détenue par le SDEF + Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'épargne)

- PV au sol
- Méthanisation
- Éolien
- Hydroélectricité sur le canal de Nantes à Brest

Outil à disposition de toutes les collectivités

→ ne cherche pas forcément à être majoritaire, investissement dans la société de projet (aussi appelée SPV) adaptée au souhait de la collectivité qui porte le projet.

La SEM peut investir en phase d'étude mais ne fait pas de développement en interne, la SEM fait appel à des bureaux d'études.

Sur d'autres projets éoliens → préfaisabilité par des bureaux d'études comme SWD, projets portés par le SDEF mais en concertation avec la communes

Côté citoyen, la SEM travaille avec l'association de solaire citoyen EKER qui porte plusieurs petits projets PV.

L'investissement en phase de développement se fait en fonction des caractéristiques et des risques du projet, mais la SEM peut investir jusqu'à 200 k€

Le SDEF pourrait être associé dans les choix techniques et a la capacité à être présent dans la phase de développement

Pas de suivi d'exploitation envisagé à ce stade.

Compétences : raccordement (PTF, étude détaillée), service juridique (marchés publics, travaux),...

Procédure pour que le SDEF entre dans le projet :



Comité technique qui se réunit plusieurs fois par an, étudie le dossier et le fait valider par un conseil d'administration (représentant des différents actionnaires). Prochaine réunion en automne et début d'hiver

Élements à présenter :

Quelques éléments sur l'étude de préfaisabilité et le montage mis en place Discussion à engager sur la structuration de la société de projet.

Interlocuteur de la SEM: François Jeffredo et Jacques Monfort (directeur).

SEM Breizh

Interlocuteur : Martin Hanrot, responsable du pôle Transition Énergétique

SEM Breizh: société d'économie mixte régionale dont le 1^{er} actionnaire est la Région Bretagne. Les autres actionnaires sont la Caisse des Dépôts et Consignations, des métropoles (Brest) et des communes, des chambres de commerce,...

Cet outil a plus de 60 ans (anciennement Semaeb)

3 positionnements stratégiques

- 1) Batiments (lycées et batiments de la Région) → gros travaux → mandat, 40 personnes
- 2) Appui au territoire
- Identité forte
- 1) Gestion des bâtiments de la Région et notamment les lycées : budget de 80 millions d'euros dans la SEM Breizh pour la rénovation énergétique
- 2) Appui au territoire

Pôle aménagement, question de la centralité.

Pôle transition énergétique et écologique

Etude du potentiel hydro-électrique des voies navigables de Bretagne \rightarrow rendre la Bretagne un peu plus autonome en électricité

La SEM Breizh a des filiales

ightarrow Eilan : fonds d'investissement régional pour les énergies renouvelables qui comprend la Sem Breizh, la Caisse des Dépôts et Arkea

Gros apport méthodologique, juridique et financier, et notamment une forte compétence en méthanisation

Le fonds Eilan soutient les projets éoliens citoyens, qui sont des projets plutôt longs à développer mais qui assurent la maîtrise par le territoire, et des retombées maximisées au niveau local.

Eilan

- → volonté de développer les projets en Bretagne
- → Favoriser l'acceptabilité d'un projet
- → Permettre aux collectivités d'être actrices de la transition énergétique



Depuis deux ans, Eilan se positionne sur le financement des phases d'émergence et de développement.

Eilan accompagne le projet en fonction de ses besoins mais se positionne pour détenir une part non-négligeable du capital. Capacité d'investissement entre 150 et 200k€

2 comités : 1 comité technique (actionnaires) qui reçoit les porteurs de projet puis présentation au comité stratégique

Objectif de rester sur du long terme et de renforcer le capital sauf si l'objectif est de racheter des parts et financer en local.

Apports : Relecture pacte et statuts Objectif d'avoir un projet maîtrisé en terme de gouvernance

Possibilité de racheter les parts d'EnRciT

Portage du projet, présence dans les comités :

Présence possible de Martin Hanrot qui viendra autant qu'il faut pour apporter des compétences. Présence dépend aussi du poids d'Eilan.

Favorable à la présence des citoyens dans le projet à condition que la gouvernance reste gérable.